



SALLE POLYVALENTE
Cap sur une salle
plus moderne,
plus confortable,
plus durable - **Page 10**



JUMELAGE NOVALAISE - NOVALESA

**DES RENCONTRES
QUI DONNENT ENVIE D'ALLER
PLUS LOIN** - **Page 4**



SOURRIES PART'AGÉS
Une nouvelle énergie
pour nos aînés - **Page 18**



Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale
de demain.

RECENSEMENT 2026
Un rendez-vous
important pour
la commune - **Page 22**

JOURNAL MUNICIPAL
Édition annuelle
Décembre 2025



« Plus proche pour mieux vous comprendre »

Ce dimanche 14 septembre 2025, notre commune a célébré officiellement son jumelage avec Novalesa Italie. Votre présence nombreuse a fait de cette journée un moment chaleureux et inoubliable. Je suis ravie de voir s'installer entre nous des liens d'amitié durables afin de créer une communauté transfrontalière. C'est une réelle ouverture sur un pays européen et une opportunité précieuse pour renforcer nos échanges culturels, sociaux et humains. Le comité de jumelage, désormais en place, aura à cœur de faire vivre et de renforcer cette relation.

Nous avons encore pu profiter cette année de nombreux événements proposés par un nombre croissant d'associations, qui font vivre et animent notre village.

Je tiens à saluer l'investissement précieux des bénévoles tout au long de l'année. Leur engagement, leur générosité et leur persévérance font vivre nos projets et renforcent notre communauté. Merci à chacune et chacun pour leur dévouement.

Les travaux de réaménagement des voiries de l'Épine et de Marcieux arrivent à leur terme, conformément au calendrier prévu. Quatre maîtrises d'ouvrage et cinq concessionnaires de réseaux ont été impliqués dans la réalisation de ces chantiers d'envergure.

Je tiens à remercier les riverains et les usagers pour leur compréhension concernant les perturbations engendrées par ces travaux, indispensables et attendus afin d'améliorer la sécurité de chacun.

Les travaux de rénovation et de réaménagement de la salle polyvalente / boulodrome commenceront cet été et s'étendront sur une année. Afin d'assurer la continuité de leurs activités, toutes les associations ont été relogées dans les équipements des communes voisines.

L'aménagement de la liaison des Bottières démarra en début d'année, avec pour objectif de garantir un parcours sécurisé pour tous sur cette portion de voirie.

Avec l'équipe municipale, je demeure pleinement disponible et à votre écoute.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin municipal, ainsi que de très belles fêtes.

Votre Maire, Claudine Tavel

**Vœux de la municipalité
vendredi 9 janvier 2026 à 19 h
à la salle polyvalente.**

BIENVENUE

Accueillis à la mairie par le maire et les élus municipaux, les nouveaux habitants ont pu découvrir la commune, ses services, ses associations et les projets en cours. Ce moment convivial a permis à chacun d'échanger, de poser des questions et de tisser les premiers liens avec la vie locale. La rencontre s'est conclue autour d'un verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse et détendue, fidèle à l'esprit d'accueil de Novalaise. ■



Scannez le QR Code pour visionner la vidéo de présentation de Novalaise.

14 JUILLET : UNE JOURNÉE FESTIVE ET VARIÉE

La commune de Novalaise a célébré le 14 juillet avec un programme riche et animé. La journée a commencé par la brocante organisée par le Basket Club, suivie de la course cycliste *Tour du Valromey*.

Les habitants ont ensuite pu apprécier la prestation d'un groupe folklorique du Mexique et le surprenant défilé O.R.N.I. organisé par le comité des Fêtes.

La fête s'est poursuivie par une soirée musicale, le défilé des pompiers et s'est clôturée par un feu d'artifice qui a illuminé le ciel, dans une ambiance conviviale et festive. ■





RENCONTRE HABITANTS : LE TOUR DE LA COMMUNE S'EST ACHEVÉ EN 2025

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale s'est rendue chaque année dans les hameaux pour échanger avec les habitants de la commune. En 2025, cinq dates étaient programmées entre avril et juin pour les secteurs des Bottières, de Pétigney, de Carabin ainsi que l'ensemble du bourg. ■



REMISE DE CARTES AUX JEUNES ÉLECTEURS

Le jeudi 27 juin, Claudine Tavel a accueilli les jeunes citoyens récemment inscrits sur les listes électorales pour la traditionnelle remise des cartes électorales.

Cette cérémonie symbolique a marqué l'entrée officielle de ces jeunes dans la vie démocratique, l'occasion de rappeler l'importance du vote et de la participation à la vie publique locale et nationale. La municipalité a salué cette nouvelle génération d'électeurs, en les invitant à exercer pleinement leurs droits et à prendre activement part à la vie de la commune. ■



FÊTE DES BEAUX JOURS

Le vendredi 6 juin, à la sortie des écoles, la Place des 4 Saisons s'est animée pour la Fête des beaux jours ! Madame le Maire et le conseil municipal avaient donné rendez-vous à tous les habitants pour partager un moment simple et convivial avec un goûter offert par la mairie.

À cette occasion, la boîte à livres et à jeux a été inaugurée, avec notamment la mise à disposition de raquettes et de balles pour pouvoir profiter pleinement de la table de ping-pong de la place.

En souvenir de ce moment, des sachets de graines de fleurs ont été distribués aux participants. ■





JUMELAGE NOVALAISE - NOVALESA

Des rencontres qui donnent envie d'aller plus loin

Le 14 septembre restera une date symbolique pour Novalaise et Novalesa (Italie) : cette journée a marqué l'officialisation de leur jumelage. Entre moments conviviaux, échanges chaleureux et premières perspectives communes, cette étape majeure ouvre la voie à une coopération ambitieuse et durable.

Le 14 septembre, élus, habitants et associations se sont réunis pour célébrer l'officialisation du jumelage entre Novalaise et Novalesa. Un moment fort qui vient consacrer plusieurs mois d'échanges et de rencontres entre les deux communes. Les photos de cet événement témoignent d'une ambiance unique : musique, sourires, échanges spontanés et découvertes mutuelles ont rythmé la rencontre. Pour prolonger l'événement, une vidéo souvenir est accessible via le QR code ci-dessous, permettant de revivre cette officialisation ou de la découvrir pour celles et ceux qui n'ont pas pu être présents.



Scannez le QR Code pour visionner la vidéo de la journée.

Vive les mariés !

Comme une union symbolique, cette officialisation vient sceller des liens que les habitants des deux communes ont commencé à tisser. Elle marque le début d'une aventure commune appelée à s'enrichir au fil des années. Dans l'élan de cette journée, une nouvelle dynamique s'est rapidement mise en place. Habitants, associations et bénévoles réfléchissent déjà aux actions à développer dès 2026 pour faire vivre pleinement le jumelage.

Prenez part à l'histoire : rejoignez le comité de jumelage

Pour accompagner cette nouvelle étape, un comité de jumelage vient d'être créé.

Son président Gérard Berger, sa vice-présidente Christiane Bellemain et l'ensemble du conseil d'administration invitent toutes les personnes intéressées à rejoindre l'association et à contribuer à la construction des futurs projets.

Pour adhérer ou obtenir des informations :

- envoyez un mail à l'adresse : jumelage.novalaise@gmail.com



ou remplissez le formulaire accessible en scannant le QR code ci-contre.



« Le jumelage est désormais officiel ; à nous tous d'en faire une aventure vivante et partagée. »



COUR PRÉ SAINT JEAN

Un nouvel espace de vie

Un nouvel espace végétalisé, plus frais et plus convivial, accueille désormais les usagers de la maison des associations.



Transformer la cour de la maison des associations en espace végétalisé, c'est tout d'abord une amélioration esthétique de l'espace, mais c'est également proposé un espace bien plus convivial qu'une cour en enrobé détérioré par le poids des années.

Pour la maison des associations, lieu de rencontre et d'échanges, la végétalisation a apporté de nombreux bénéfices, tels l'atténuation de chaleur en été, la création d'un espace ombragé, apaisant et accueillant pour les usagers.

Les différentes variétés, ainsi que l'espace engazonné, contribuent à la biodiversité et permettent l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

Au-delà de créer un îlot de fraîcheur, l'idée était également de proposer un espace pour tous et ceci afin que les nombreuses associations

ou usagers de la bibliothèque et de la salle Pré St Jean puissent s'y retrouver pour une manifestation, un moment de détente, un atelier... et par tous les temps grâce notamment au nouveau préau installé l'été dernier. ■

« Nous voulions transformer une cour vieillissante en un lieu où l'on se retrouve avec plaisir, un véritable espace de fraîcheur et de convivialité pour les associations et les habitants... »

BOULODROME DE LA FATTA

PLACE AU JEU !

Les travaux de réaménagement du boulodrome extérieur de la Fatta sont terminés. Au-delà de la réfection des jeux, les objectifs étaient divers :

- Assurer un cheminement sécurisé depuis le parking de la Fatta jusqu'au trottoir route de Yenne.
- Disposer de sanitaires publics accessibles à tous et indispensables sur ce secteur qui est également le lieu de départ de nombreuses randonnées.
- Garantir un lieu sécurisé et en état pour les différents utilisateurs des jeux de boules (club de boules, habitants, associations organisant des animations...).
- Rendre ces terrains accessibles à tous grâce à l'élévateur installée entre le parking et l'espace terrain de boules.
- Rendre plus esthétique cette entrée de village. ■



MAISON DES ASSOCIATIONS ET SALLE POLYVALENTE

LE SOLAIRE GAGNE DU TERRAIN

Les toits de la Maison des associations ont été équipés de panneaux photovoltaïques pour une puissance totale de 36 kW. La mise en service est prévue fin 2025.

Le projet d'ombraries photovoltaïques sur le parking de la salle polyvalente reste pleinement d'actualité. Sa réalisation a toutefois été décalée pour tenir compte du calendrier des travaux de rénovation de la salle.

Ces deux opérations renforcent la production d'énergie renouvelable à l'échelle de la commune. ■



ÉCLAIRAGE PUBLIC

100 % LED EN 2025

La dernière tranche de rénovation de l'éclairage public doit se terminer fin 2025. À cette date, l'ensemble des lampadaires de la commune sera équipé de LED.

La mise en service de l'extinction nocturne et la réalisation des deux premières tranches de travaux sur les horloges et les lampadaires ont déjà permis de diminuer la consommation de 65 % depuis 2019. ■

SÉCURITÉ

LES ROUTES DE MARCIEUX

ET DU COL DE L'ÉPINE

DEVIENNENT PLUS SÛRES

Les travaux de sécurisation et de réaménagement des routes de Marcieux et du Col de l'Épine sont terminés. Ce chantier majeur visait à améliorer la sécurité, réduire la vitesse, repenser les intersections, favoriser les mobilités actives et moderniser les réseaux (eau, assainissement, électricité, téléphone).

Les interventions sur les réseaux ont été menées avec la CCLA, le Syndicat des eaux du Thiers et le Syndicat départemental d'Énergie de la Savoie. La commune a piloté les travaux de surface, validés par le Département dans le cadre du programme « dernier kilomètre à vélo ».

Un soin particulier a été apporté à la végétalisation par les services techniques de la commune. ■



MÉMOIRE RETROUVÉE

La restauration du monument aux morts

Après plus de cent ans, le monument aux morts a fait l'objet d'une restauration complète.

Une intervention minutieuse qui redonne lisibilité et éclat à cette stèle emblématique.



Le monument aux morts de Novalaise, érigé en 1920, avait vu ses inscriptions s'effacer au fil du temps. Après plus d'un siècle, la restauration devenait indispensable pour redonner lisibilité aux noms des combattants et préserver ce lieu de mémoire.

La commune a confié ce travail à Pascale Blandin et William Labergerie, graveurs sur pierre et Novalesans. Pendant quinze jours, ils ont nettoyé la pierre, repris les lettres à l'identique et ravivé l'ensemble pour lui redonner son éclat.

Ce monument, réalisé à l'origine par les frères Thouvier, marbriers à Belley, et surmonté d'un poilu en fonte de fer ciselé issu des établissements Jacomet à Villedieu, a été édifié grâce à l'engagement des anciens combattants réunis en association.

Depuis 1920, il rend hommage aux soldats morts pour la France et

porte, génération après génération, le devoir de mémoire.

La cérémonie du 8 mai s'est tenue devant la stèle restaurée. Elle a été précédée de son inauguration en présence de Madame le Maire, des élus, des anciens combattants, d'un piquet d'honneur du 13^e BCA, des sapeurs-pompiers, des JSP, des gendarmes, des enfants de l'école Notre-Dame, de l'harmonie de l'Écho de Montbel et de nombreux habitants. ■

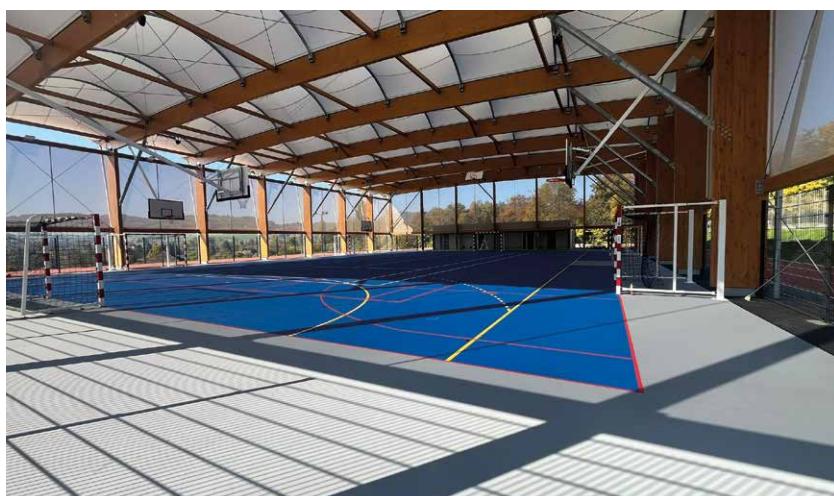
« Entretenir la pierre, c'est aussi entretenir le devoir de mémoire. »



HALLE MULTISPORTS

Un nouveau souffle sportif pour le territoire

En quelques mois de travaux, l'intercommunalité s'est dotée d'une halle multisports et d'espaces extérieurs qui transforment la pratique sportive sur le territoire. Un lieu pensé pour accueillir toutes les disciplines, toute l'année.



La nouvelle halle multisports de Novalaise est désormais sortie de terre, offrant au pôle sportif intercommunal un équipement moderne et polyvalent. En moins de six mois, un vaste espace couvert de 1 200 m² a été aménagé : une structure bois-acier lumineuse, dotée d'un sol en résine, conçue pour accueillir basket, handball, volley, badminton, tennis, futsal et bien d'autres pratiques. Sanitaires et rangements complètent ce lieu pensé pour les écoles, les associations, les clubs et le collège, dans le cadre d'un planning coordonné par la CCLA.

À l'extérieur, le site s'ouvre sur une piste d'athlétisme de 200 mètres, trois couloirs, un terrain de basket 3x3, un éclairage automatique pour prolonger les entraînements en soirée et des sanitaires publics.

Accessible en libre accès en dehors des créneaux réservés, cet ensemble

CONCERTATION

UNE COUR D'ÉCOLE DESSINÉE PAR CEUX QUI LA VIVENT

Au début de l'année, le Syndicat intercommunal du groupe scolaire du Bief du Moulin a lancé un diagnostic pour repenser la cour de l'école.

Afin d'accompagner cette réflexion, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a été missionné pour mener une démarche de concertation auprès de l'ensemble des usagers.

Le CAUE a animé quatre ateliers avec les élèves et leurs enseignants, ainsi qu'un atelier dédié au centre de loisirs AEL. Un autre temps d'échanges a réuni professeurs, parents délégués, personnels techniques et élus.

Chaque groupe a été invité à imaginer « la cour idéale », en construisant maquettes, esquisses et propositions.

En novembre, une réunion de présentation a permis de restituer l'ensemble des contributions et de partager différents principes d'aménagement, illustrés par des visuels permettant de se projeter dans les futurs espaces.

Cette démarche collective servira de base à la définition du projet d'aménagement de la future cour. ■

se veut à la fois pratique, accueillant et sécurisé grâce à la vidéo-surveillance installée sur le site.

Ce nouvel équipement s'inscrit dans un programme d'aménagement du pôle sportif engagé depuis 2022. Avec un investissement de 2 013 000 € HT, soutenu par le Département, l'État et la CCLA, le chantier a été mené par Fontaine TP, Eiffage, SMC2 et EPSIG, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Chaneac.

Une infrastructure qui accompagne la montée en puissance du sport et des loisirs sur notre territoire. ■

« Un projet structurant qui accompagne la montée en puissance du sport sur le territoire. »





BIBLIOTHÈQUE

OÙ EN EST LE PROJET ?

Ł'an dernier, vous aviez été nombreux à donner votre avis sur l'avenir de la bibliothèque. Grâce à vos idées, la commune a lancé un travail avec le CAUE de la Savoie (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), un organisme public qui accompagne les collectivités dans la réflexion sur leurs projets d'aménagement. Il s'agit de la même démarche que celle engagée pour la salle polyvalente. Cet automne, plusieurs réunions ont eu lieu avec les élus, les partenaires de la lecture et de la culture, les écoles et les bénévoles.

Une visite de bibliothèques du bassin chambérien a été organisée pour s'inspirer d'expériences récentes. Ces échanges ont permis de mieux comprendre les besoins, d'identifier ce qui fonctionne bien aujourd'hui et ce qu'il faudra améliorer dans les années à venir.

Le CAUE prépare un pré-projet, qui présentera différentes pistes d'évolution. Cette étape sera une base solide pour permettre à la prochaine mandature de poursuivre la réflexion et, à terme, de concrétiser les aménagements envisagés.

Une première restitution est attendue d'ici la fin de l'année. ■

CHEMIN DE TARDEVAIX RETOUR AU DOUBLE-SENS DE CIRCULATION

L'expérimentation d'un sens unique sur le chemin de Tardevaix, mise en place à la demande de certains riverains lors d'une rencontre de quartier, s'est terminée au début de l'été 2025. Après un bilan partagé en réunion avec les habitants, la circulation à double-sens a été rétablie avec une vitesse désormais limitée à 30 km/h. Suite également à une réunion de quartier, le chemin de Carabin est lui aussi limité à 30 km/h. ■



AVENUE D'ALBENS

Vers une avenue plus sûre et plus verte

La commune avance sur la transformation de l'Avenue d'Albens. Les premières pistes d'aménagement se dessinent, avec une priorité : plus de sécurité et de confort pour les piétons et les cyclistes.



Après une phase de diagnostic et de concertation, le projet de réaménagement de l'avenue d'Albens avance : la commune travaille désormais sur les premières propositions concrètes d'aménagement, qui serviront de base au futur projet. L'objectif est de créer un axe plus sûr, plus agréable et mieux adapté aux mobilités douces, tout en renforçant la place du végétal.

Fin de l'expérimentation du Chaucidou

Une expérimentation d'un Chaucidou (Chaussée à voie centrale banalisée) avait été menée avec le Département pour tester une nouvelle organisation de la circulation. Jugé non concluant en matière de sécurité et de réduction des vitesses, ce test a conduit la commune à privilégier des solutions plus structurantes et mieux sécurisées.

Une démarche participative et technique

Pour élaborer un projet cohérent et réaliste, la municipalité s'est appuyée sur un relevé topographique complet

et un atelier de concertation avec les riverains, permettant de recueillir leurs usages, attentes et idées.

Les grandes orientations du futur projet

Deux axes majeurs se dessinent :

- La sécurité et les mobilités douces : création de trottoirs ou pistes cyclables dédiées pour offrir des cheminements continus et sûrs.
- La végétalisation : plantation d'arbres et création d'espaces verts pour lutter contre les îlots de chaleur, améliorer le cadre de vie et gérer naturellement les eaux pluviales.

Ces premières propositions seront affinées dans les prochains mois avant d'être présentées aux élus et partenaires pour validation. ■

« Les orientations du projet : sécuriser, végétaliser et mieux partager l'espace public. »



ROUTE DU BANCHET

Les travaux commencent en janvier 2026

Les travaux de réaménagement de la route du Banchet débuteront en janvier 2026. L'objectif : sécuriser les déplacements, développer les mobilités douces et préserver le caractère naturel de cet itinéraire.



Les habitants verront bientôt se concrétiser le projet de réaménagement de la route du Banchet. Les travaux, attendus, débuteront au mois de janvier. Ce chantier vise à la fois à sécuriser l'axe et à améliorer les infrastructures de réseaux, tout en préservant le caractère unique et naturel du site.

Sécurisation et mobilités douces

L'un des objectifs majeurs de cette opération est de garantir la sécurité des piétons. Un trottoir sera créé en accompagnement de la route départementale n°36 et s'étendra jusqu'au chemin rural n°28, historiquement connu comme l'ancien chemin d'Ayn. Le chemin rural n°28 fera également l'objet d'une attention particulière : sa

structure sera entièrement reprise avant de recevoir un traitement de surface en gravier concassé. Cette finition, à la fois durable et discrète, permettra de conserver pleinement le caractère bucolique et champêtre de l'itinéraire. La commune s'engage formellement à respecter l'environnement immédiat : aucun arbre existant de part et d'autre de ce chemin ne sera abattu.

Afin de modérer les vitesses de circulation sur cet axe et de sécuriser les traversées, trois plateaux surélevés seront aménagés le long du parcours. Ces dispositifs jouent un rôle crucial pour pacifier la circulation et garantir la sécurité des piétons aux points clés. ■

LES PERRÈLES

DÉMARRAGE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette (CCLA) a lancé un chantier important pour la commune. Les travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées sur le secteur des Pérreles, ont débutés fin octobre. Ce projet répond à la volonté intercommunale de renforcer la qualité de l'environnement et la salubrité publique sur le territoire.

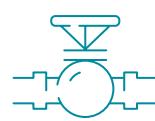
Un projet mûrement réfléchi et concerté

Consciente de l'impact d'un tel chantier pour les riverains, la CCLA a mis l'accent sur la concertation. L'élaboration du projet a été le fruit de plusieurs réunions d'information et d'échanges avec les habitants du secteur. Ces rencontres ont joué un rôle crucial, permettant d'affiner le tracé du nouveau collecteur afin de minimiser les contraintes et les nuisances pour les propriétés concernées. La Communauté de Communes tient à saluer la participation active des riverains, dont les contributions ont permis d'optimiser la phase de préparation.

Les enjeux de l'extension du réseau

Ces travaux d'extension visent à raccorder de nouvelles habitations au réseau collectif et à améliorer la performance globale du système d'assainissement. En étendant la collecte des eaux usées, la CCLA agit concrètement pour la protection de l'environnement et, plus particulièrement, pour la préservation de la qualité des eaux de son bassin versant.

Les équipes intercommunales et les entreprises mandatées s'engagent à mettre tout en œuvre pour que le chantier se déroule dans les meilleures conditions. Les riverains seront tenus informés de l'évolution des travaux et des éventuelles restrictions de circulation qui pourraient être mises en place localement durant la durée de l'opération. ■



1.45 km

de tuyaux posés dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'assainissement



SALLE POLYVALENTE

Cap sur une salle plus moderne, plus confortable, plus durable

La commune modernise sa salle polyvalente afin d'améliorer son efficacité énergétique et son confort d'usage. Une rénovation attendue qui permettra de mieux répondre aux besoins des associations et des habitants



La salle polyvalente occupe une place importante dans la vie de Novalaise. Concerts, expositions, rencontres associatives, repas, fêtes... elle accompagne les grands et les petits moments de la commune. Le projet de réhabilitation a été conçu pour préserver cette vocation tout en donnant une nouvelle vie au bâtiment, devenu trop énergivore et manquant de fonctionnalités.

Composé de deux volumes – la salle de spectacle et le boulodrome – l'édifice profite déjà de belles ouvertures qui laissent entrer largement la lumière naturelle. L'objectif n'est donc pas de transformer l'esprit du lieu, mais de l'adapter aux usages actuels, de l'embellir, de le rendre plus agréable et plus durable.

Un bâtiment plus responsable... et plus confortable

Avec cette rénovation, la commune fait le choix d'un bâtiment plus responsable, plus économique et plus confortable, en phase avec les attentes environnementales d'aujourd'hui et les besoins de demain.

L'isolation intérieure sera renforcée, les menuiseries remplacées, et de nouveaux systèmes d'occultation permettront de mieux maîtriser la chaleur l'été. Résultat :

- une chaleur mieux conservée l'hiver,
- une salle plus agréable en été,
- des consommations d'énergie fortement réduites.

Les études prévoient une baisse de plus

de 60 % des besoins en chauffage, ainsi qu'une diminution globale des consommations d'énergie de près de 50 % (- 49 % de consommation énergétique globale et - 43 % d'énergie finale). Des économies substantielles pour la collectivité... et un vrai confort pour les usagers.

Une entrée réinventée pour mieux accueillir le public

Le projet intègre aussi une extension destinée à requalifier l'entrée, à fluidifier les circulations et à offrir davantage de rangements. L'architecte a imaginé un volume en béton sablé à l'esthétique minérale, dont la sobriété contemporaine s'accorde avec le bardage bois existant sans le copier.



EN CHIFFRES

- 63 %

de consommation de chauffage

- 49 %

de consommation énergétique globale



Cette nouvelle façade donnera un visage plus clair, plus accueillant, plus lisible à la salle polyvalente : une manière d'ouvrir encore davantage le bâtiment vers le public.

Un investissement structurant pour l'avenir

Avec 1 335 m² de surface concernée et un budget de 2 226 000 € HT, ce projet représente un investissement important mais durable pour la commune. La rénovation permettra à la fois de réduire l'empreinte énergétique du bâtiment et d'améliorer nettement le cadre d'accueil des événements associatifs, culturels et festifs.

« Une salle qui évolue pour être plus durable, et plus agréable à utiliser »

L'Atelier ANKHA, au cœur de la transformation

Fondé en 2015 par trois architectes-ingénieurs – Ivan Joffre, Mathieu Payre et Timothée Soheylian – l'atelier ANKHA développe une architecture attentive aux enjeux environnementaux, à l'usage et à la qualité des lieux. Leur approche, déployée en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Grand Est, vise à concevoir des bâtiments adaptés aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Pour la salle polyvalente de Novalaise, ANKHA assure la maîtrise d'œuvre, l'économie du projet et la coordination du chantier, entouré de partenaires spécialisés : STEBAT (structure), OTEIS (fluides) et Rez'on (acoustique). Une équipe pluridisciplinaire au service d'une rénovation mêlant sobriété énergétique, qualité architecturale et modernisation des usages.



La salle polyvalente sera fermée de juillet 2026 à septembre 2027 pour permettre les travaux de rénovation.



2025 en quelques chiffres

Investissements engagés en 2025 : 1 740 179 €

Subventions perçues / actées	543 529 €
Subventions demandées	183 467 €
Récupération de la TVA	288 449 €
Emprunt	0 €

393 €

de taux d'endettement par habitant.



Pas d'augmentation

du taux d'imposition de la taxe foncière depuis 2016.

	Projets	Montant total TTC	Financement	
			Subventions / FCTVA*	Autofinancement
2024-2025	Aménagement des abords du terrain de boule La Fatta	120 558 €	<ul style="list-style-type: none"> Département : 20 000 € Etat : 18 000 € FCTVA : 19 776 € 	62 782 €
	Réfection et aménagement des routes de Marcieux et du col de l'Épine	721 314 €	<ul style="list-style-type: none"> Département : 354 254 € CCLA : 33 663 € FCTVA : 118 324 € 	215 073 €
2024-2027	Rénovation de la salle polyvalente (maîtrise d'œuvre)	320 400 €		320 400 €
	Travaux sur les voieries communales <i>Secteurs : Cimetière, La Crétaz, Monthieux, Porcinel, Vaizieux, Bottières, chemin de Corbin, route du lac</i>	92 280 €	<ul style="list-style-type: none"> Département : 53 467 € FCTVA : 15 794 € 	27 019 €
2025	Entretiens des bâtiments communaux et pose de bornes électriques au marché communal	21 830 €	<ul style="list-style-type: none"> FCTVA : 3 581 € 	18 249 €
	Restauration du monument aux morts	6 577 €	<ul style="list-style-type: none"> ONaCVG** : 1 474 € 	5 103 €
	Aménagements des parcs de Bon Vent et de Pré Argent	20 561 €		20 561 €
	Aménagement de la cour de la Maison des associations	121 241 €	<ul style="list-style-type: none"> Département : 30 000 € Région : 36 000 € FCTVA : 19 888 € 	35 353 €
	Création d'un jardin intergénérationnel	45 818 €	<ul style="list-style-type: none"> Europe : 24 436 € Département : 6 109 € FCTVA : 7 516 € 	7 757 €
2025-2026	Sécurisation de la liaison en direction du hameau des Bottières	265 600 €	<ul style="list-style-type: none"> Département : 117 867 € Région : 33 200 € FCTVA : 43 569 € 	70 964 €



*Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est versé par l'Etat. C'est une compensation, à un taux forfaitaire, de la TVA supportée sur les dépenses d'investissement qui n'est fiscalement pas récupérable.

** Office National des Combattants et des Victimes de guerre (ONaCVG).



COMMERCES

DE FIL EN AIGUILLE : UNE NOUVELLE ADRESSE CRÉATIVE À NOVALAISE

Depuis janvier 2025, Virginie Janin a installé son atelier de couture *De Fil en Aiguille* route du Col de l'Épine. Couturière de longue date, elle réalise des lignes de vêtements pour femme et accessoires à partir de tissus de récupération sous la marque Vivifromage qu'elle avait pu faire connaître aux habitants de Novalaise par le biais de l'Artelier Partagé. Elle propose également un service de retouche couture. ■



OZE FITNESS : LE RENDEZ-VOUS FORME DE LA ZONE DU GOUTIER

Depuis septembre 2025, la salle de sport Oze Fitness accueille les sportifs dans un espace de 500 m² situé dans la zone du Goutier. Ouvert tous les jours, la salle propose nombreux équipements sportifs (musculation, cardio-training...) en accès libre pour les adhérents. Un programme de cours collectifs est également proposé par l'équipe composée de Charlotte Bruyère et Candice Domeignoz (kinésithérapeutes à Novalaise) et Julien Tirabassi (coach sportif). ■



PLAGES DE BON VENT & PRÉ ARGENT

FRÉQUENTATION EN LÉGÈRE BAISSE ET PICS INHABITUELS

L'été 2025 a été marqué par une fréquentation globale en baisse sur les plages de Novalaise, avec des disparités notables selon les sites et les périodes.

- Plage de Pré Argent : 46 212 entrées en 2025 contre 50 327 en 2024,
- Plage de Bon Vent : 37 619 entrées en 2025 contre 44 865 en 2024.

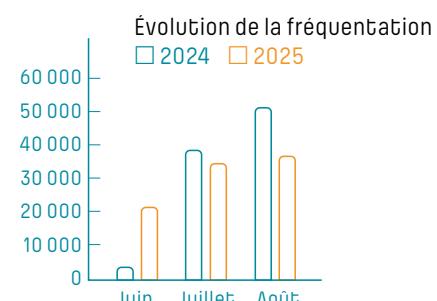
Si les mois de juillet et août ont enregistré un recul sur les deux plages par rapport à l'année précédente, le mois de juin a connu des affluences exceptionnelles, notamment sur Bon Vent, avec 8 734 entrées contre 1 894 en 2024, en raison d'une période de canicule intense.

La municipalité souligne que, malgré ces fluctuations, les plages restent des lieux très fréquentés et attractifs pour les habitants et les touristes.

Cette forte affluence a malheureusement été accompagnée de nombreuses incivilités, malgré la mobilisation importante des forces de l'ordre tout au long de l'été.

La municipalité remercie l'ensemble des acteurs (délégués, les services de sécurité privée, le SDIS de la Savoie, la gendarmerie et ses réservistes ainsi que les élus) qui œuvrent toute la saison estivale pour garantir la sécurité des accès et de la baignade.

92 565 c'est le nombre de personnes ayant fréquenté les plages cet été (95 192 en 2024).





TRANSPORTS COLLECTIFS

TRAINS, BUS ET MOBILITÉS PARTAGÉES ÉVOLUENT

Les études en vue d'améliorer la desserte du territoire par les transports collectifs (train, bus et lignes de covoiturage) se poursuivent au niveau de la CCLA en lien avec les agglomérations voisines, dans le cadre du projet de labellisation SERM, un Service Express Régional Métropolitain destiné à renforcer les liaisons et les fréquences de transport dans l'aire urbaine de Grand Chambéry.

Dans ce cadre, une importante évolution de l'offre de services de car a été proposée par la Région avec un objectif de mise en œuvre entre 2026 et 2029.

À moyen et long terme, c'est l'offre ferroviaire qui évoluera avec la mise en œuvre progressive de nouveaux trains par la Région et un travail sur un meilleur cadencement pour desservir Chambéry et Lyon.

L'objectif est aussi de rendre les trajets plus faciles : des tarifs unifiés, une billettique simplifiée et la création de nouveaux espaces de correspondance (bus, vélo, covoiturage) seront développés sur les communes de Novalaise, Nances et Lépin-Le-Lac. ■



VOIE CYCLABLE NOVALAISE - LE LAC

La Région annonce son planning prévisionnel

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a présenté au conseil municipal le planning prévisionnel du futur itinéraire cyclable Via 5 Lacs, confirmant la création d'une voie verte sécurisée entre Novalaise et le lac.



Madame le Maire, Claudine Tavel, a invité Cédric Vial, sénateur et conseiller régional, à présenter au conseil municipal l'avancement du projet Via 5 Lacs, dont il est référent pour le secteur sud.

La Via 5 Lacs est un futur itinéraire cyclable de 215 km reliant les cinq lacs de Haute-Savoie, Savoie et Isère.

Pensé à la fois pour le tourisme et pour faciliter les mobilités du quotidien, il représente un investissement global de 115 M€ porté par la Région.

Pour chaque tronçon, un comité de pilotage examine les différents tracés possibles. Pour notre territoire, l'enjeu était de défendre la création d'une voie verte sécurisée le long de la RD 921, entre Novalaise et le lac. En effet, une alternative envisagée passait par le village de Nances, matérialisée uniquement par des panneaux et du marquage au sol, donc moins sécurisée.

Convaincue de la nécessité d'un aménagement cyclable sur la RD 921, Madame le Maire a défendu ce tracé lors des différents comités, et cette option a

finalement été retenue. C'est ce tracé qu'ont présenté aux élus M. Vial et M. Martin, Directeur du projet.

Le tronçon Yenne – Lac d'Aiguebelette représente un investissement de 5,6 M€, financé par la Région. Le planning prévisionnel annoncé prévoit :

- début des consultations de maîtrise d'œuvre en 2026,
- fin des études en 2028,
- démarrage des travaux en 2029.

Madame le Maire a remercié la Région pour cette présentation. Si les délais peuvent paraître longs, ce projet ambitieux est largement attendu par les habitants et constitue un enjeu majeur pour la sécurité et la mobilité de tous.

« Un projet qui ouvre la voie à de nouvelles façons de se déplacer. »



CHEMINS RURAUX

Le recensement arrive à son terme

Novalaise achève le recensement de ses chemins ruraux : une étape essentielle pour protéger ces voies historiques, mieux organiser la desserte agricole et préserver les parcours de randonnée.



La commune arrive au terme du recensement de ses chemins ruraux, une démarche lancée dans le cadre des dispositions offertes par la Loi 3DS pour la pérennité du maillage rural. L'étape clé de l'enquête publique vient de se terminer et a permis aux habitants de s'exprimer sur le projet.

Un enjeu de protection et de clarification

L'objectif principal de ce recensement est de protéger le patrimoine foncier et les droits de la commune sur ces voies, garantissant leur statut public face à d'éventuels empiétements.

La municipalité souhaite que cette identification serve deux fonctions essentielles et complémentaires :

- Assurer la desserte rurale : maintenir des voies d'accès et de circulation indispensables aux agriculteurs et aux propriétaires de terrains en zone rurale.

- Préserver les itinéraires de balades : soutenir l'attractivité et le cadre de vie de Novalaise en garantissant l'accès aux chemins utilisés pour la randonnée.

Vers une délibération finale

Après cette phase de consultation citoyenne via l'enquête publique, le projet de tableau de classement est désormais finalisé. La municipalité se prépare à soumettre prochainement ce document au vote du conseil municipal. La délibération approuvant le recensement des chemins ruraux et leur intégration au tableau de classement communal devrait être prise dans les plus brefs délais.

Ce vote formalisera la protection de ces voies historiques, concrétisant la volonté politique de la commune de Novalaise de concilier préservation de son identité et services aux usagers. ■

AUTOCARS TER

UN NOUVEL ARRÊT À NANCES

Les autocars TER à destination de Saint André le Gaz et de Chambéry desservent à présent le nord du lac. L'arrêt s'appelle Nances Maison du Lac.

Pour en savoir plus sur les horaires :

Allo TER Auvergne Rhône-Alpes : 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé)

Site internet : www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



Scannez le QR Code, pour accéder au site TER Auvergne-Rhône-Alpes.





REPAS DES AÎNÉS

UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ APPRÉCIÉ

Le samedi 18 janvier, la salle des fêtes de Novalaise a accueilli le traditionnel repas des aînés, organisé par la municipalité. Plus de 180 de convives se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse pour partager un moment de convivialité et d'échanges.

Après le mot de bienvenue du maire et des élus, les participants ont pu déguster un délicieux repas préparé par le traiteur local, accompagné d'un service attentionné assuré par les membres du conseil municipal et des bénévoles. Rires, souvenirs et musique ont rythmé cette belle journée, qui s'est achevée sur la piste de danse pour les plus motivés. Ce rendez-vous annuel reste un moment fort de la vie communale, permettant de renforcer les liens entre les générations et de témoigner la reconnaissance de la commune envers ses aînés. ■



FORUM DES ASSOCIATIONS

LE SUCCÈS ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations a accueilli le 6 septembre près de 50 associations pour faire découvrir leurs activités aux habitants.

Sport, culture, loisirs, solidarité ou environnement : il y en avait pour tous les goûts ! De nombreux visiteurs sont venus échanger avec les bénévoles, s'informer et s'inscrire pour la nouvelle saison.

La municipalité s'est réjouie de cette belle participation, reflet du dynamisme et de la richesse du tissu associatif local. ■

JEUNESSE

Les jeunes de l'APS débarquent !

Les jeunes de l'APS prennent la parole pour présenter leur projet. Un texte spontané et plein d'énergie, à l'image de cette nouvelle dynamique portée par la jeunesse du territoire.



Nous sommes un groupe de 12 amis âgés de 17 à 22 ans, réunis autour d'une idée simple : faire bouger les jeunes de notre région !

Aujourd'hui, beaucoup restent enfermés chez eux, scotchés à leurs téléphones, ou ne connaissent même pas les gens de leur propre village. Avec l'Association des Jeunes de l'APS, notre but est clair : redonner envie de sortir, de se rencontrer et de créer du lien entre les jeunes de l'Avant-Pays Savoyard.

👉 Nous voulons faire bouger les choses, à notre échelle... et ça commence maintenant ! Des projets, des événements, des soirées, des collaborations locales... plein de belles choses.

Tu veux rejoindre l'aventure, nous filer un coup de main, ou simplement suivre nos actualités ?

➡️ Abonne-toi à notre page Instagram (@Lesjeunesdelaps) et Facebook (Les Jeunes de L'APS) !

Ensemble, nous lançons un projet qui a du sens :

👉 Rassembler les jeunes l'Avant-Pays Savoyard

📣 Créer du lien et encourager les échanges

📣 Faire bouger notre territoire avec des événements qui nous ressemblent

Mais notre ambition ne s'arrête pas là.

Nous voulons aussi collaborer avec les commerçants locaux, valoriser le savoir-faire de chez nous et organiser des initiatives communes qui profitent à tous.

Ce n'est que le début d'une belle aventure, et elle s'écrit avec vous. ■



ÉCOLE NOTRE-DAME

UNE ANNÉE QUI BOUGE... ET DES PROJETS QUI CONTINUENT !



Ce que 2024-2025 a apporté

L'année écoulée a été particulièrement riche et créative pour les élèves comme pour l'équipe éducative.

Les enseignants ont été formés à l'école du dehors, permettant d'expérimenter des séances de maths ou de français... à ciel ouvert !

Les temps périscolaires ont été animés par des ateliers artistiques et théâtraux très appréciés.

L'école a participé au concours d'écriture « *De la fenêtre...* » organisé par la CCLA et le conseil citoyen et l'année s'est conclue sur un spectacle festif placé sous le signe de la joie et de la fraternité.

2025-2026 : une année déjà bien lancée

L'année scolaire a démarré avec la poursuite du projet d'établissement autour d'apprendre autrement et de l'école du dehors, accompagnée de l'aménagement des espaces verts pour permettre de véritables cours en plein air.

Parmi les projets déjà en cours ou à venir cette année :

- la Fête de l'automne, organisée par les enseignants de maternelle,
- les séances de natation pour les élèves de cycle 2,
- la classe de découvertes des CM1-CM2,
- un projet musique impliquant toutes les classes, de la TPS au CM2,
- et toujours des activités créatives variées proposées sur les temps périscolaires.

L'année sera également marquée par des travaux de réfection du bâtiment et des aménagements PMR, destinés à améliorer l'accueil de tous.

Les rendez-vous 2026 à ne pas manquer

Samedi 7 mars : matinée portes ouvertes (9h-12h)

Vendredi 19 juin : spectacle des élèves et fête de fin d'année (à partir de 19h). ■

COLLÈGE DE L'ÉPINE

UN NOUVEAU VISAGE À LA TÊTE DE L'ÉTABLISSEMENT



Arrivée à la rentrée 2025, Emmanuelle Laffargue, Principale, a pris la tête du collège de l'Épine. Forte d'une expérience au sein de l'académie de Nice et de plusieurs lycées français à l'étranger, elle accompagne aujourd'hui une équipe dynamique et engagée au service des 342 élèves de l'établissement.

Ces derniers bénéficient d'un enseignement de qualité et peuvent s'impliquer dans de nombreux projets et activités : Section sportive Aviron, Atelier Théâtre, Chorale, Club Échecs, Plan montagne, Plan ski, et bien d'autres initiatives qui rythment la vie du collège. ■

RESA

Une rencontre, une présence, des moments partagés...

Depuis 2006, l'Association RESA (Réseau Échange Solidarité en Avant-Pays Savoyard) va à la rencontre des personnes âgées isolées : difficultés à se déplacer, perte d'un proche, appréhension à sortir seules... Une cinquantaine de bénévoles offrent écoute et présence lors de visites gratuites, adaptées aux besoins et disponibilités de chacun. Seule l'adhésion à l'association est nécessaire.

RESA propose aussi un cadre bienveillant à ses bénévoles, avec des temps d'échanges et de formation. En 2025, une quinzaine de nouveaux bénévoles ont participé à une formation animée par une psychologue sur le vieillissement et l'écoute, complétée en novembre par une journée sur la médiation familiale pour tout le groupe des bénévoles.

Des goûters partagés ont également été organisés, en mai à Saint-Béron, puis en octobre à Domessin : des moments chaleureux au cœur de la mission de RESA. ■



RESA en chiffres :

- 40 personnes visitées
- 50 bénévoles formés
- 91 adhérents

Pour rejoindre RESA ou en savoir plus :

- www.asso-resa73.com
- asso.resa@gmail.com
- 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12

Association RESA
Maison de la Vie Locale
Place de la Résistance
73520 La Bridoire



INTERVILLAGES 2025

NOVALAISE S'ILLUSTRE À GERBAIX !

Le dimanche 31 août, lors des Intervillages organisés cette année à Gerbaix, l'équipe des enfants de Novalaise a décroché pour la deuxième fois la première place. L'équipe des adultes a terminé 2^e ex æquo.

Félicitations à toutes nos équipes pour leur belle participation ! ■



ASSISTANT DE VILLAGE

UN COUP DE MAIN

QUAND ON EN A BESOIN !

La CCLA propose un service gratuit d'assistant de village pour aider les personnes âgées, isolées ou en difficulté ponctuelle. Petites réparations, bricolage simple, aide au quotidien ou petits travaux extérieurs : l'assistant intervient sur demande, directement à domicile.

Informations et inscriptions auprès de la CCLA : 07 88 35 06 56
www.ccla.fr ■



SOURIRES PART'AGÉS

Une nouvelle énergie pour nos aînés

À l'EHPAD du Lac d'Aiguebelette, Sourires Part'agés vient de voir le jour. Avec l'énergie de ses bénévoles, l'association veut redonner couleurs, échanges et dynamisme au quotidien des résidents.



Crée en juin 2025 et hébergée dans les locaux de l'EHPAD, l'association Sourires Part'agés s'engage à renforcer le lien social, le bien-être et l'inclusion des personnes âgées sur notre territoire.

Elle est portée par une équipe de bénévoles passionnés et motivés qui souhaitent offrir aux résidents de l'EHPAD du Lac d'Aiguebelette des moments de plaisir, de partage et de convivialité.

Parce que vieillir ne doit jamais signifier s'isoler, Sourire Part'agés multiplie les projets pour apporter de la joie et du dynamisme dans le quotidien de nos aînés.

Parmi les initiatives déjà en cours ou à venir :

- la création d'un espace "bar détente", un lieu chaleureux pensé pour favoriser les échanges et les rencontres,

- l'organisation de sorties culturelles (musées, spectacles, balades...),
- l'acquisition d'un vélo triporteur, afin de permettre aux résidents de profiter de promenades en plein air, en toute sécurité.

Les objectifs de l'association sont simples :

- améliorer la qualité de vie sociale des résidents,
- enrichir la vie de l'EHPAD grâce à des projets humains et solidaires,
- et apporter du bonheur au quotidien à nos aînés.

Pour concrétiser ces belles initiatives, Sourires Part'agés fait appel à des soutiens, des subventions et des dons, et organise régulièrement des animations conviviales et solidaires destinées à récolter des fonds.

Chaque geste de soutien, petit ou grand, contribue à faire vivre cette belle aventure humaine et à offrir des sourires partagés à nos aînés. ■



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

UNE SAISON ANIMÉE !

La saison a été rythmée par de beaux moments à la bibliothèque. En octobre, l'illustratrice novalesane Lucy Watts a enchanté petits et grands avec son spectacle vivant *Le carnaval des animaux*, présenté lors de Ma Bibliothèque en Fête. En novembre, René Moletta, ancien directeur de recherche à l'INRAE, a captivé le public avec une conférence scientifique accessible à tous.

L'opération *Premières Pages* a offert deux séances du spectacle *Germaine petite graine*, qui ont émerveillé plus de 50 enfants.

Et la Journée du Livre Jeunesse à 1 € a une nouvelle fois rencontré un joli succès : FOL73, Lire et Faire Lire, l'éditeur Lire c'est Partir et l'ADEP ont uni leurs forces pour proposer ateliers, lectures, goûter et un spectacle de marionnettes inédit. Une journée chaleureuse, partagée avec huit classes et de nombreuses familles. ■



RÉZO LIRE

CONNAISSEZ-VOUS LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD ?

Qu'est-ce que Rézo Lire ?

C'est le réseau des 18 bibliothèques de l'Avant-Pays Savoyard. Une seule inscription vous donne accès à toutes les bibliothèques du réseau.

Comment s'inscrire ?

Sur place, dans l'une des bibliothèques du réseau, ou en ligne (rezolire.bibenligne.fr rubrique Infos pratiques). Vous recevrez une carte nominative et un identifiant pour accéder à votre compte lecteur. L'adhésion est valable 1 an.

Combien ça coûte ?

C'est gratuit, quel que soit votre âge ou votre commune de résidence.

Combien de documents puis-je emprunter ?

Six documents par bibliothèque (dix à Yenne) pour trois semaines : livres, revues, CD, jeux, liseuses... Les documents doivent être rendus dans la bibliothèque d'emprunt.

Quels services propose Rézo Lire ?

- Des animations toute l'année
- Un compte lecteur en ligne : réservations, prolongations...
- Ses collections adaptées : gros caractères, DYS, jeux, boîtes à histoires
- Des ressources numériques e-medi@s*
- Des liseuses et lecteurs Daisy*
- Un portage de livres à domicile*

* En partenariat avec Savoie Biblio.



LES GOSSES DU LAC

La Belette Festival : 1^{re} édition

La première édition du Belette Festival, organisée par l'association Les Gosses du Lac s'est tenue le 20 septembre au bord du lac d'Aiguebelette.

Cet événement festif a rassemblé plus de 700 festivaliers, dont 125 enfants qui ont profité d'un grand nombre d'animations gratuites. Sous un soleil retrouvé, la journée s'est poursuivie avec cinq groupes de musique, trois DJs et un spectacle de feu sur le lac.

Pour cette première édition, le festival a mobilisé 45 bénévoles et de nombreux partenaires publics et privés. Fort de cette expérience positive, l'association envisage une deuxième édition en 2026, avec l'objectif de pérenniser cet événement local et festif. ■



LIRE ET FAIRE LIRE DES BELLES LECTURES POUR LES 25 ANS

À l'occasion des 25 ans de Lire et Faire Lire, six bénévoles se sont mobilisés à Novalaise le 11 octobre à 11 h pour participer à la grande lecture simultanée organisée partout en France. Dans et devant la bibliothèque, trois lectrices ont lu des albums issus de la sélection nationale à 17 enfants, captivés par ces histoires du matin. Sur la Place des 4 Saisons, trois autres bénévoles ont enchanté une dizaine d'enfants avec leurs lectures. La commune, labellisée Lire et Faire Lire, remercie chaleureusement l'ensemble du groupe de bénévoles dynamique et engagé tout au long de l'année auprès des enfants en crèche et à l'école. ■



Du 1/11/2024 au 31/10/25

Seuls sont listés les avis de naissances et de mariages pour lesquels nous avons reçu une autorisation de publication.

6 mariages

Cardoso Élodie et Roisin Armand, 21 juin

13 naissances

Branche Ciara, 19 janvier
 Maganinho Teixeira Brochado Elena, 12 février
 Sportelli Faustine, 20 avril
 Thibert Pepy Valentine, 18 avril
 Vial Khélyo, 24 juin

Noel Wagner Andrea, 19 juillet
 Gay-Lancermin Charlie, 20 juillet
 Veillon Elly, 24 septembre
 Bruyere Léo, 5 octobre

29 décès

Abonneau Patrick, 9 novembre
 Montfalcon Roger, 24 novembre
 Liégeois Emilienne, 30 novembre
 Dufour Patrick, 20 janvier
 Dickson Keith, 22 janvier
 Dufour Germaine, 27 janvier
 Blanchet Andrée, 29 janvier
 Naux Geneviève, 10 février
 Fautrat Jeannette, 2 février
 Schuler Marie-Christine, 12 février
 Saudemont Simone, 22 février
 Silva Amédée, 28 février
 Bosquet Béatrice, 21 mars

Laville Jeannine, 22 mars
 Boulouis Denise, 23 mars
 Marchioro Liliane, 20 mai
 Dupraz Philomène, 17 juin
 Lesieur Nathalie, 26 juin
 Guerraz Elise, 29 juin
 Celier Madeleine, 4 juillet
 Briant Francis, 17 juillet
 Biolley Antonia, 20 juillet
 Roux Auguste, 23 août
 Gallois Odette, 8 septembre
 Demeure Germaine, 17 septembre
 Laperrouze Dit Vaillat Pierre, 17 septembre
 Brocard Claude, 19 octobre
 Ampilhac Solange, 28 octobre
 Cluzel Lucienne, 30 octobre

INFORMATIONS

UN NOUVEAU PANNEAU LUMINEUX POUR UNE COMMUNICATION PLUS MODERNE !

La commune s'est dotée d'un nouveau panneau digital double face moderne permettant l'affichage de contenus plus riches et en couleur ! Economie en énergie, il permettra de relayer plus efficacement les communications de la commune et du territoire. ■



APPEL AUX HABITANTS

PARTICIPEZ À LA VIE DE LA BOÎTE À LIVRES ET À JEUX !

La boîte à livres et à jeux, installée place des 4 Saisons, invite petits et grands à partager leurs découvertes, leurs coups de cœur et leurs envies de lecture ou de loisirs.

Pour faire vivre cet espace participatif, Lucille et Juliette, deux habitantes de Novalaise soutenues par la commission culture lancent un appel aux habitants souhaitant s'impliquer dans son bon fonctionnement. L'objectif : constituer un petit groupe pour veiller à la bonne tenue de la boîte (propreté, diversité, qualité des ouvrages et des jeux) et imaginer ensemble des idées pour en faire un lieu vivant et accueillant.

Pour participer, laissez vos coordonnées (nom, téléphone, adresse mail) à la mairie ou remplissez le formulaire en scannant le QR Code. ■



ESPACES AGRICOLES

Les bons gestes pour une campagne partagée

L'Avant-Pays Savoyard est un territoire vivant : on s'y promène, on y cultive, on y élève. Voici quelques gestes simples pour préserver nos paysages... et faciliter la cohabitation.



JE TIENS MON CHIEN EN LAISSE
près des troupeaux et je ramasse ses déjections pour éviter la transmission de maladies au bétail.



JE RESTE SUR LES CHEMINS : herbes et cultures nourrissent les animaux. Traverser une parcelle c'est abîmer une récolte.

EN PRÉSENCE D'UN TROUPEAU,
je garde mes distances, je contourne les animaux et je referme les clôtures derrière moi.



JE NE CUEILLE JAMAIS SANS AUTORISATION :
un champ ou un verger, même ouvert, reste privé.



ZÉRO DÉCHET : un objet laissé au sol peut être broyé lors de la fauche et blesser des animaux.

BIENVEILLANCE ET TOLÉRANCE.
Les agriculteurs travaillent selon la météo : horaires parfois matinaux ou tardifs. Je n'hésite pas à leur parler pour trouver des compromis.



EN FORêt,
je respecte les balisages et j'évite les zones d'exploitation : bûcheronnage = danger.

Plus d'informations ?

Scannez le QR Code pour accéder au site www.parlons-vrai.fr





ENTRETIEN

RESTAURER CE QUI FAIT MÉMOIRE

Les ferronneries de quatre croix, témoins discrets mais essentiels de l'histoire locale, ont été soigneusement repeintes. Le portail du cimetière a également bénéficié d'une remise en état. La « Vierge noire », figure emblématique de la route de Marcieux, sera restaurée dès la fin des travaux de voirie. Une manière pour la commune de préserver et mettre en valeur ces repères patrimoniaux qui façonnent notre paysage et notre mémoire collective. ■



CIMETIÈRE

LES TARIFS EN VIGUEUR DEPUIS 2023

Concession terrain - Durée 50 ans

- Simple (1.5x2.5 m) : 300 €
- Double (2.5x2.5 m) : 600 €

Occupation provisoire du caveau communal pour une période maximum de 6 mois : 50 € / mois

Case au columbarium :

- Durée 15 ans : 350 €
- Durée 30 ans : 600 €

Plaque du souvenir pour colonne cinéraire : 150 €

RECENSEMENT 2026

Un rendez-vous important pour la commune

À partir du 15 janvier prochain, Novalaise réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Recensement de la population 2026

Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale de demain.

Le recensement démarre le 15 janvier.
Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

Le recensement démarre le 15 janvier.
Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
Institut pour comprendre
En partenariat avec votre commune

Comment ça se passe ?

Vous recevrez d'abord un courrier du maire vous informant du lancement de l'opération. Ensuite, un agent recenseur, recruté par la commune, vous remettra une notice internet — dans votre boîte aux lettres ou en main propre — qui vous permettra de réaliser votre recensement en ligne. Il vous suffira de suivre les indications : la notice est indispensable, conservez-la bien.

Se recenser en ligne est simple et rapide. Et en limitant les formulaires papier, cette démarche est à la fois plus économique pour la commune et plus respectueuse de l'environnement.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr. à partir du 15 janvier 2026. ■



HALLE ET PLACE DU BOURNIAU

UNE CONCERTATION POUR DÉFINIR LES ORIENTATIONS DU PROJET

Le 28 mars 2025, la commune a réuni près d'une centaine d'habitants pour un atelier d'échanges dédié au devenir de la halle et de la place du Bourniau. Cette rencontre, animée par le CAUE de la Savoie aux côtés des élus, s'inscrit dans une démarche participative visant à repenser cet espace stratégique du centre-bourg.

Une présentation du diagnostic réalisé par le CAUE a permis aux participants d'appréhender les principaux enjeux du site : une circulation parfois complexe, une place encore peu investie par les piétons, une halle dont le potentiel reste sous-exploité et un manque d'unité paysagère qui limite la lisibilité de l'ensemble. A partir de ces constats, les habitants ont été invités à partager leurs usages, leurs attentes et leurs idées pour imaginer les futurs aménagements. Répartis en petits groupes, ils ont travaillé sur trois thématiques : ambiance et confort, accessibilité et mobilités, usages et animation.

De nombreuses pistes sont ressorties, parmi lesquelles :

- renforcer la végétalisation pour créer un espace plus ombragé et accueillant,
- améliorer la circulation et la sécurité des piétons,
- revaloriser la halle, en diversifiant ses usages (marchés, événements, lieu de rencontre),
- offrir une place plus conviviale, plus vivante et mieux adaptée aux besoins quotidiens des habitants.

Cet atelier marque une étape importante du projet, qui se poursuivra avec des études complémentaires et de nouvelles phases de concertation.



Retrouvez la synthèse détaillée, les idées et les propositions issues de l'atelier en scannant le QR Code, ■

Expression des élus minoritaires*

Anticiper aujourd'hui pour préserver notre village demain

Les projets de construction comme celui de la Fatta constituent une étape majeure pour notre commune, avec l'arrivée de nouvelles familles et l'envie affirmée de dynamiser notre territoire.

Mais cet avenir doit être pensé avec soin. Développer ne signifie pas simplement construire : il s'agit aussi de préserver **l'esprit de village** auquel nous sommes tous attachés, son identité, sa qualité de vie, ses équilibres humains et environnementaux.

C'est pourquoi nous alertons sur le manque de vision globale autour de ces projets. L'accueil de nouveaux habitants doit s'accompagner d'une **réflexion globale** sur l'école, l'offre médicale, les mobilités, les lieux de vie culturels et sportifs, ainsi que sur la protection de notre cadre naturel.

« **Gouverner, c'est prévoir**. Ne rien prévoir, ce n'est pas gouverner, c'est courir à sa perte ». Contrairement au météorologue qui

« prévoit » mais ne « décide » pas, le responsable politique doit utiliser la prévision pour ensuite agir dans un objectif éclairé.

En tant que groupe d'élus minoritaires, nous ne sommes pas là pour freiner les projets mais pour proposer, questionner, enrichir. Nous souhaitons **des échanges participatifs véritables**, afin que les habitants puissent contribuer aux décisions qui transformeront leur cadre de vie. Des réunions de concertation où tout est déjà ficelé ne correspondent pas à notre vision.

Notre conviction est simple : une commune se construit durablement lorsqu'elle écoute, anticipe, et associe ses citoyens. Pensons loin, ensemble, pour continuer à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain.

La résidence Seniors Novae, vraiment ?

Nous pensions évidemment à des **logements locatifs** car à 60, 70 ou 80 ans, bien peu ont envie de se mettre un crédit sur le dos pour

acheter son nouvel équilibre de vie. Nous attendions une **résidence Seniors avec divers services**. Par exemple restauration commune, salle de loisirs, salle de sport ou de maintien...

Le résultat : 2 bâtiments avec 25 logements en accession et 6 en locatif, aucun service, juste une salle commune. Et aucune référence aux Seniors dans les plaquettes publicitaires. Au final, **beaucoup de déçus et de promesses non tenues**.

Retrouvez nos actus sur Facebook et <http://novalaise-autrement.fr>



novalaise
autrement

* Lorsque la commune diffuse, sous forme physique ou numérique, des informations sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale pour chaque publication selon les modalités du règlement intérieur.

NUMÉROS UTILES



Mairie - www.novalaise.fr

Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 70 38 - Fax : 04 79 28 71 01 - accueil@novalaise.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h,
mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

Bibliothèque

Tél. : 04 79 28 79 28 - bibliotheque@novalaise.fr - Horaires d'ouverture :
mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 (13 h 30 à 19 h 30 en période scolaire),
samedi de 10 h à 12 h.

Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA)

Cusina - 572 route d'Aiguebelette - 73470 Nances
Tél. : 04 79 28 78 64 - ccla@ccla.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Office du tourisme du lac d'Aiguebelette

Tél. : 04 79 36 00 02

Déchèterie

360 route du Bief du Moulin - ZA du Goutier
73470 Novalaise - Tél. : 04 79 26 08 30

Horaires d'ouverture :

mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h,
mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Pour les professionnels (carte d'accès obligatoire) :
mardi et vendredi de 13 h 30 à 18 h.

Centre socio-culturel du Lac d'Aiguebelette (AEL)

Point relais CAF : 04 79 28 57 39

EHPAD - Résidence du Lac d'Aiguebelette : 04 79 26 41 90

SIVU du groupe scolaire de Novalaise

Aiguebelette, Gerbaix, Marcieux, Nances et Novalaise
Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 36 37 00 - sivu.ecoles@novalaise.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h,
jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

École maternelle : 04 79 28 72 67

École élémentaire : 04 79 28 74 80

École Notre Dame : 04 79 28 76 62

Collège : 04 85 96 18 20

Multi-accueil Lépin-le-Lac - Novalaise : 04 79 72 22 93

Assistante sociale : prendre RDV au CPAS
de Saint-Genix-sur-Guiers : 04 76 31 51 95

ADMR : 04 79 28 78 82

Dentistes :

Drs Chartier Gaël et Habrard Gaëlle : 04 79 62 43 79
Dr Duga Nathalie : 09 80 67 06 64

Pharmacien : Dr Delaigue Vincent : 04 79 28 70 26

Panneau Pocket

Pour être alerté, prévenu et informé
en temps réel de l'actualité de la
commune, téléchargez l'application
gratuite en flashant les QR Codes :



← PlayStore
AppStore →



Médecins : 04 79 71 12 27

Dr Besseau Fanny
Dr Collomb Géry Audrey
Dr Dufaitre Mathieu
Dr Lagoutte Laurence

Kinésithérapeute / ostéopathe : 09 83 98 71 82

Chevausset Adrien
Domeignoz Candice
Kebedjis Cécile
Heliot Claire

Ostéopathes :

Barnave Vincent : 04 79 33 51 42
Van Moorleghem Régis : 06 68 35 05 32

Sage-femme - ostéopathe

Rodier Karine : 06 08 93 86 61

Sage-femme libérale

(D.I.U. Acupuncture obstétricale) :
Gros Catherine : 06 60 21 67 60

Kinésiologue : Karine Blumet : 06 79 02 86 51

Médecine traditionnelle chinoise :

Sophie Soeur : 07 82 52 32 72

Psychologues :

Bouvier-Séguin Céline : 06 09 06 81 36
Fernandez Stéphanie : 06 18 91 25 73

Orthophonistes :

Dondin Aurore : 06 77 69 93 94
Grammaire-Marion Élise : 09 52 77 33 65

Pédicure - Podologue :

Boissac Thomas : 07 78 23 75 40
Forest Oriane : 07 71 56 68 07
Pomel Virginie : 04 79 28 96 83

Infirmières : 04 79 28 72 71

Infirmière de santé publique :

Mollex Caroline : 06 95 73 32 50

Opticien :

Novalaise optique, Samuel Kilinc : 09 84 55 04 41

URGENCES

15 SAMU / 18 Pompiers / 17 Police secours

114 N° d'urgence pour les sourds et malentendants
(par sms)

112 N° d'urgence européen

04 72 11 69 11 Centre anti-poison